

**17035/25**

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

QUINZIÈME LÉGISLATURE

**SÉNAT**

SESSION ORDINAIRE DE 2025/2026

---

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale  
le 22 décembre 2025

---

Enregistré à la Présidence du Sénat  
le 22 décembre 2025

**TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE  
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

Recommandation de la Banque centrale européenne au Conseil de l'Union européenne concernant la désignation du commissaire aux comptes extérieur de l'Eesti Pank (BCE/2025/41)

E 20281





Bruxelles, le 18 décembre 2025  
(OR. en)

**17035/25**

**UEM 654**  
**ECB**

**NOTE DE TRANSMISSION**

---

Origine: Madame Christine LAGARDE, présidente de la Banque centrale européenne

Date de réception: 18 décembre 2025

Destinataire: Monsieur Thomas WESTPHAL, directeur général, Conseil de l'Union européenne

---

Objet: RECOMMANDATION DE LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE au Conseil de l'Union européenne concernant la désignation du commissaire aux comptes extérieur de l'Eesti Pank (BCE/2025/41)

---

Les délégations trouveront ci-joint la Recommandation de la Banque centrale européenne BCE/2025/41.



FR

## RECOMMANDATION DE LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

du 12 décembre 2025

**au Conseil de l'Union européenne concernant la désignation du commissaire aux comptes extérieur  
de l'Eesti Pank**  
**(BCE/2025/41)**

LE CONSEIL DES GOUVERNEURS DE LA BANQUE CENTRALE EUROPEENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne,

vu les statuts du Système européen de banques centrales et de la Banque centrale européenne, et notamment leur article 27.1,

considérant ce qui suit:

- (1) Les comptes de la Banque centrale européenne (BCE) et des banques centrales nationales des États membres dont la monnaie est l'euro sont vérifiés par des commissaires aux comptes extérieurs indépendants désignés sur recommandation du conseil des gouverneurs de la BCE et agréés par le Conseil de l'Union européenne.
- (2) Le mandat du commissaire aux comptes extérieur de l'Eesti Pank, Ernst & Young Baltic AS, expirera après la vérification des comptes de l'exercice 2025. Il est donc nécessaire de désigner un commissaire aux comptes extérieur à compter de l'exercice 2026.
- (3) L'Eesti Pank a sélectionné KPMG Baltics OÜ en tant que commissaire aux comptes extérieur pour les exercices 2026 à 2030,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE RECOMMANDATION:

Il est recommandé de désigner KPMG Baltics OÜ en tant que commissaire aux comptes extérieur de l'Eesti Pank pour les exercices 2026 à 2030.

Fait à Francfort-sur-le-Main, le 12 décembre 2025.

La présidente de la BCE

Christine LAGARDE